

Canton du VALAIS

Commune de CHERMIGNON

Plans No 15 et 19

MODIFICATION PARTIELLE DU PLAN D'AFFECTATION DES ZONES

Homologué par le Conseil d'Etat le

SECTEUR "MARTELLES – LE ZERDEU"

Echelle 1:2000

LEGENDE

- 1 B Zone de l'ordre dispersée densité 0,3
- 10 Zone agricole
- 11 Zone destinée à la pratique des activités sportives
- 12 Zone de constructions et d'installations publiques
- 13 B Zone de protection de la nature
- 14 Zone d'aire forestière

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du
21 SEP. 2005

Droit de sceau: Fr.

L'atteste:

Le chancelier d'Etat:



Crans, le 26 avril 2005

Bureau technique
Jean-Pierre DUC
Ing. géomètre officiel
027 481 36 21 fax 027 481 36 08
3963 Crans

